



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

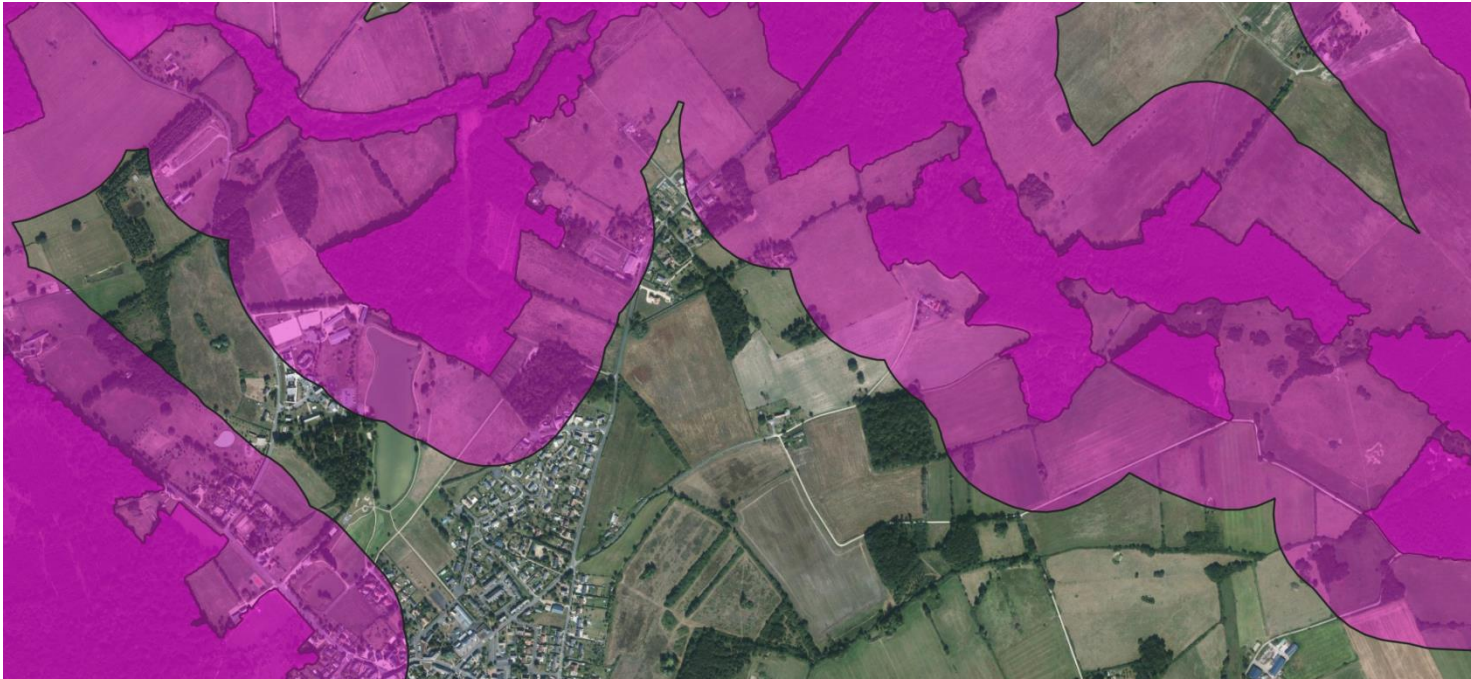
*Liberté
Égalité
Fraternité*

IGN

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

CHANGER
D'ÉCHELLE

LES BASES VECTORIELLES



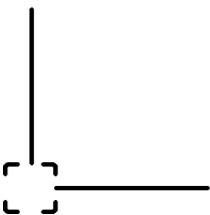
DEBROUSSAILLEMENT

Version 2.0

Zonage informatif des obligations
légales de débroussaillement (OLD)

Descriptif de contenu
et de livraison

Date du document : Mars 2023
Révision : Juillet 2023



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. DESCRIPTIF DE CONTENU	4
1.1 Présentation de ce chapitre	4
1.1.1 Ce que contient ce chapitre	4
1.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre	4
1.2 Présentation du produit	4
1.2.1 Définition et contenu	4
1.2.2 Versions	5
1.2.2.1 <i>Version complète</i>	5
1.2.2.1 <i>Version allégée</i>	5
1.2.3 Usages	6
1.2.4 Actualité et mise à jour	6
1.3 Spécifications techniques	6
1.3.1 Sources des données	6
1.3.2 Méthodologie IGN	6
1.3.3 Extension géographique	8
1.3.4 Références géodésiques	8
1.4 Paramètres de qualité	8
1.5 DÉFINITIONS DES TERMES EMPLOYÉS	9
1.5.1 Définition du terme « classe »	9
1.5.2 Définition des termes se rapportant à l'attribut	9
1.6 CLASSE DEBROUSSAILLEMENT(_light)	10
1.6.1 Définition	10
1.6.2 Description des attributs	10
2. DESCRIPTIF DE LIVRAISON	13
2.1 Présentation de ce chapitre	13
2.1.1 Ce que contient ce chapitre	13
2.1.1 Ce que ne contient pas ce chapitre	13
2.2 Caractéristiques de la livraison	13
2.2.1 Contenu d'une livraison	13
2.2.2 Emprises de livraison	13
2.2.3 Format de livraison	14
2.2.4 Volumes des données	14
2.3 Téléchargement	14
2.4 Répertoires des données	15
2.4.1 Arborescence générale	15
2.4.2 Clefs MD5	15
2.4.3 Nomenclature	15
2.5 Répertoire {PRODUIT}	16
2.5.1 1_DONNEES_LIVRAISON_{AAAA-MM-JJ}	16
2.5.2 2_METADONNEES_LIVRAISON_{AAAA-MM-JJ}	16
2.5.3 Fichier <i>LISEZ-MOI.pdf</i>	16
ANNEXE – DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR LES OLD	17

1. DESCRIPTIF DE CONTENU

1.1 Présentation de ce chapitre

1.1.1 Ce que contient ce chapitre

Ce chapitre décrit en termes de contenu, les caractéristiques du produit DEBROUSSAILLEMENT Version 2.0.

Le terme DEBROUSSAILLEMENT fait référence au produit DEBROUSSAILLEMENT Version 2.0 et sera utilisé dans tout le reste de ce chapitre.

1.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre

Ce chapitre ne décrit pas le produit DEBROUSSAILLEMENT en termes de structure de livraison, laquelle est traitée dans le chapitre **2. DESCRIPTIF DE LIVRAISON** qui contient les informations suivantes.

- organisation des données ;
- nomenclature des fichiers et structure des données.

Ce chapitre ne présente pas les évolutions du produit ni celles de la documentation ; ces informations sont diffusées dans un document spécifique associé au produit et nommé « Suivi des évolutions » (**SE_DEBROUSSAILLEMENT.pdf**).

L'ensemble de ces documents est disponible sur le site **géoservices** de l'IGN, accessible en cliquant sur l'imagette ci-dessous :



Ce chapitre n'est pas non plus un manuel d'utilisation du produit DEBROUSSAILLEMENT.

1.2 Présentation du produit

1.2.1 Définition et contenu

Le produit DEBROUSSAILLEMENT présente le zonage informatif des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). C'est une carte qui permet aux particuliers de pouvoir localiser leur terrain et savoir s'ils sont soumis à la réglementation sur les obligations de débroussaillage. Ce zonage informatif ne précise pas les règles à appliquer pour débroussailler correctement (profondeur de débroussaillage depuis l'habitation, distance entre les arbres, hauteur d'élagage, etc.). Pour se renseigner sur la réglementation sur les OLD en vigueur sur leur département, les particuliers peuvent contacter la mairie ou la préfecture. Les règles de mise en œuvre des OLD peuvent être différentes d'un département à l'autre, car elles tiennent compte du contexte local.

Plus d'informations sur : <https://agriculture.gouv.fr/prevenir-et-lutter-contre-les-incendies-de-foret>.

1.2.2 Versions

Le produit DEBROUSSAILLEMENT se décline en deux versions :

- une version complète ;
- une version allégée.

1.2.2.1 Version complète

Cette version complète contient tous les objets de zonage informatif des OLD, c'est-à-dire l'ensemble des données des massifs forestiers concernés par l'obligation de débroussaillage ainsi que les *buffers* de 200 m associés. Ces données géographiques comportent 9 attributs :

- identifiant de l'objet ;
- numéro de département ;
- type de données source ;
- identifiant dans la donnée source ;
- type de zonage ;
- diffusion de l'objet sur le [géoportail](#) ;
- adresse internet institutionnelle de référence ;
- date d'intégration de l'objet dans la donnée diffusée par l'IGN
- date de l'arrêté préfectoral.

Pour plus d'informations sur les attributs, se reporter au paragraphe

1.6 CLASSE DEBROUSSAILLEMENT(_light).

Le produit DEBROUSSAILLEMENT, dans sa version complète, contient la couche de données ou classe d'objets suivante :

DEBROUSSAILLEMENT

1.2.2.1 Version allégée

Cette version dite « allégée » contient uniquement les données des *buffers* qui sont diffusés sur le [géoportail](#). Ces données géographiques comportent 4 attributs :

- identifiant de l'objet ;
- numéro de département ;
- type de données source ;
- date d'intégration de l'objet dans la donnée diffusée par l'IGN.

Le but de cette version allégée est de correspondre à la donnée affichée sur le [géoportail](#) (attribut **DIFFUSION = Oui**).

Pour plus d'informations sur les attributs, se reporter au paragraphe

1.6 CLASSE DEBROUSSAILLEMENT(_light)

Le produit DEBROUSSAILLEMENT, dans sa version allégée, contient la couche de données ou classe d'objets suivante :

DEBROUSSAILLEMENT_light

1.2.3 Usages

L'utilisation du produit DEBROUSSAILLEMENT permet, entre autre, de :

- prévenir et lutter contre les incendies de forêt ;
- protéger les biens et les personnes ;
- diminuer la biomasse combustible à proximité des habitations.

1.2.4 Actualité et mise à jour

L'IGN s'efforce d'actualiser les données au fur et à mesure de l'évolution de la réglementation.

1.3 Spécifications techniques

1.3.1 Sources des données

Le produit DEBROUSSAILLEMENT représente un recensement des territoires qui sont soumis à la réglementation des OLD suite à l'étude des décrets et arrêtés préfectoraux en vigueur dans les départements.

Les zonages sur la réglementation des OLD produits par les services des préfetures (DDT(M)¹) ont été intégrés et mis en cohérence par l'IGN.

Les méthodologies d'élaboration de ces données peuvent varier d'un territoire à l'autre et sont consultables sur les sites des services producteurs.

Dans le cas où les données réalisées par les services de préfetures ne couvraient pas l'intégralité des communes concernées par la réglementation des OLD, les données IGN ont été utilisées pour compléter le département concerné. Les objets ont alors été découpés de façon à connaître la source de production.

Sur les autres départements où les OLD s'appliquent, les zonages sont produits par l'IGN conformément à l'instruction technique n° [DGPE/SDFCB/2019-122](#) du 08 février 2019.

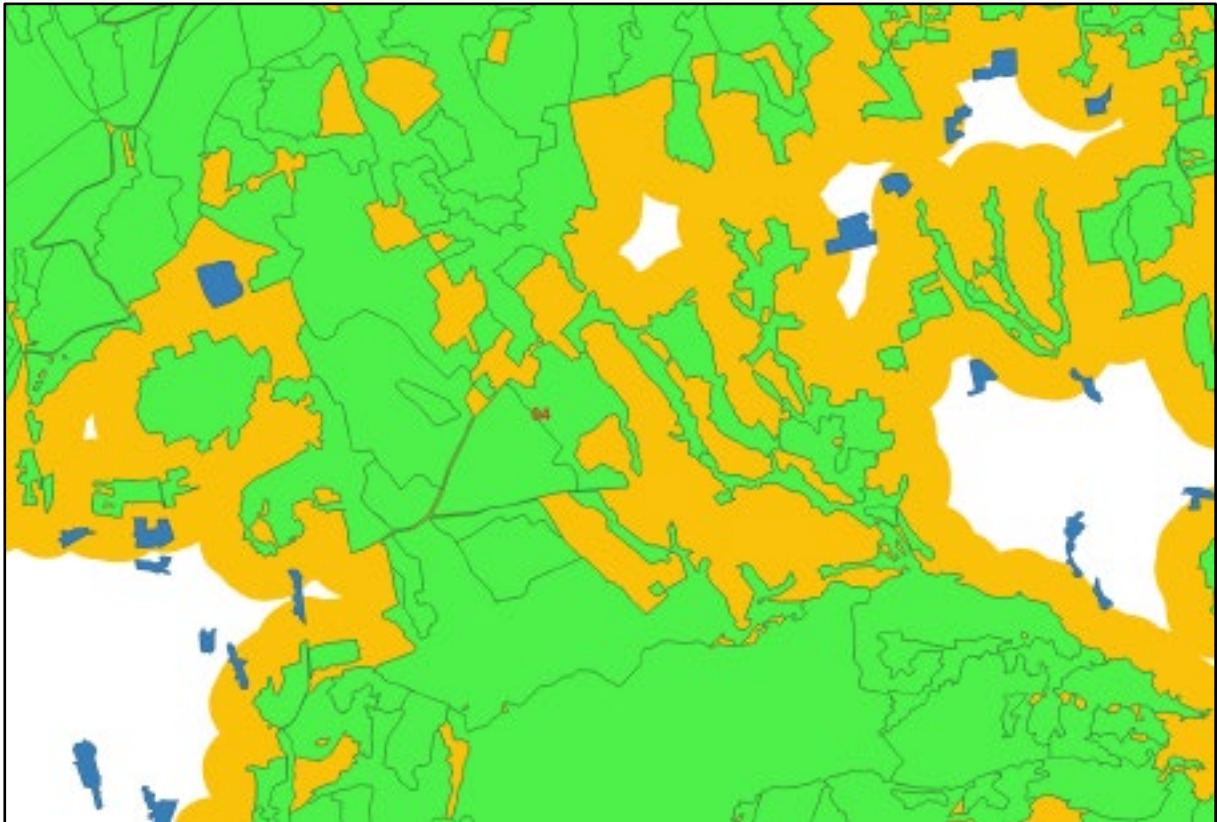
Les données sont établies à partir de données photographiques et/ou numériques (en particulier la BD Forêt® Version 2.0).

1.3.2 Méthodologie IGN

- simplification des géométries ;
- mise aux spécifications BD Forêt® Version 2.0² en excluant les formations herbacées ;
- regroupement des forêts séparées de moins de 25m (Regroupement des zones qui se touchent en clusters) ;
- fusion de ces zones par cluster en faisant la somme des surfaces avant simplification ;
- intersection de la table contenant les géométries simplifiées des forêts et de la table contenant les clusters de surface cumulée > 4 ha ;
- récupération des géométries des forêts à l'origine des zonages des OLD par jointure des géométries d'origine sur les objets sélectionnés par intersection ;
- découpage au département.

¹ Directions Départementales des Territoires (et de la Mer).

² Les spécifications de la BD Forêt® Version 2.0 sont décrites dans son [descriptif de contenu](#).



- Zones à OLD
- Forêts à OLD
- Forêts non retenues (éloignées > 25 m ou trop petites < 4 ha)

1.3.3 Extension géographique

Le produit DEBROUSSAILLEMENT couvre l'ensemble de la France métropolitaine.

45 départements sont concernés par les données :

Nombre de départements	Type de données
25	Données DDT(M)
9	Données IGN
1	Données DDT(M) et IGN
10	Données temporaires ³

Se reporter à l'**ANNEXE** pour la liste des départements concernés.

1.3.4 Références géodésiques

Les données sont proposées de façon standard dans le système légal de référence suivants :

Zone	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution	Codes EPSG ⁴
France métropolitaine	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	dm	2154

1.4 Paramètres de qualité

Sur certains secteurs, la traduction en zonage des informations réglementaires sur les OLD n'est pas assez précise ; les données sont donc informatives et n'ont pas vocation à déterminer l'étendue exacte du zonage où s'applique la réglementation sur les OLD.

Certains massifs boisés (inférieurs à 4 hectares) peuvent ne pas apparaître sur cette cartographie alors que des OLD s'y appliquent.

³ Il s'agit soit de données IGN, soit de l'emprise des communes concernées ou du département entier.

⁴ European Petroleum Survey Group : <https://epsg.io>

1.5 Définitions des termes employés

1.5.1 Définition du terme « classe »

Une classe regroupe des objets de même genre (linéaire, ponctuel ou surfacique), de même dimension (ici bidimensionnelle) et définis par les mêmes attributs.

Chaque classe est présentée sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

Définition : Définition de la classe. Cette définition s'applique à tous les objets de cette classe.

Genre : Le genre spécifie la géométrie des objets de la classe (ponctuel, linéaire, surfacique).

Attributs : Des attributs sont associés à chaque objet d'une classe et permettent de lui associer des informations à caractère quantitatif (valeurs d'attribut numériques) ou qualitatif (énumération de valeurs).

Sélection : Précision sur le caractère exhaustif ou non des objets de cette classe.

Contrainte : Contrainte particulière sur la classe d'objet.

Modélisation géométrique : Précision sur la façon dont la structure géométrique traduit la réalité de l'objet topologique.

D'autres précisions ou remarques peuvent être mentionnées le cas échéant pour une meilleure compréhension des caractéristiques de la classe.

1.5.2 Définition des termes se rapportant à l'attribut

Définition : Définition de l'attribut.

Type : Précision sur la structure de l'attribut : entier, décimal, caractères, etc.

Contrainte sur l'attribut : Cette contrainte précise si l'attribut doit être renseigné (Valeur obligatoire), ou dans quelles conditions il ne l'est pas. S'il n'y a pas de contrainte, l'attribut peut être vide.

Valeurs de l'attribut : Définitions de la signification des valeurs de l'attribut. La liste des valeurs possibles est fournie. Certains attributs peuvent ne pas avoir de valeurs.

Valeurs particulières de l'attribut : Définitions de la signification de certaines valeurs particulières.

Certaines abréviations sont utilisées :

Abréviation	Signification	Définition
NC	Non concerné	Cet attribut n'a aucun sens pour l'objet considéré (CODE_OR dans le cas de surface ne constituant pas l'ossature par exemple)
NR	Non renseigné	Cet attribut n'a pas pu être renseigné (information manquante)

1.6 Classe DEBROUSSAILLEMENT(_light)

1.6.1 Définition

Définition	Zonage informatif des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).	
Genre	Surfacique 2D	
Attributs	<i>ID</i> <i>DEPT</i> <i>SOURCE</i> IDSOURCE ZONAGE DIFFUSION URL <i>DATE_INTEG</i> DAT_AP_OLD	Identifiant de l'objet Numéro du département Type de données source Identifiant de la source Type de zonage Diffusion de l'objet Adresse Internet Date d'intégration de l'objet Date de l'arrêté

NB : Les attributs en gras et en italique sont communs à la version complète et à la version allégée.

1.6.2 Description des attributs

- **ID**

Définition : Identifiant de l'objet surfacique dans la base nationale. Cet identifiant, unique, est constitué du numéro de département, du mois, de l'année et d'un numéro d'objet sur 6 chiffres.

Type : Caractères (17)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut (exemple) : 033_012023_000056

- **DEPT**

Définition : Numéro du département.

Type : Caractères (3)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut (exemple) : 033

- **SOURCE**

Définition : Type de données source qui permet d'indiquer l'origine/statut de la donnée.

Type : Caractères (40)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Zonage local
Zonage IGN
Zonage local+traitements IGN
Information à venir

- **IDSOURCE**

Définition : Identifiant dans la donnée d'origine.

Type : Caractères (254)

Valeurs de l'attribut : La valeur dépend de la donnée source.

- **ZONAGE**

Définition : Type de zonage qui indique si l'objet est le détournage du massif ou du buffer.

Type : Entier (11)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1	Massif
2	Buffer
3	Données temporaires ⁵

- **DIFFUSION**

Définition : Permet d'indiquer si l'objet est diffusé sur le [géoportail](#).

Type : Caractères (5)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Oui
Non

- **URL**

Définition : Adresse Internet. Lien vers le site réglementaire de la préfecture concernée ([.gouv.fr](#)).

Type : Caractères (250)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

⁵ Voir paragraphe [1.3.3 Extension géographique](#).

- **DATE_INTEG**

Définition : Date de l'intégration de la donnée dans la base nationale.

Type : Caractères (8) de la forme JJ/MM/AA

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur particulière de l'attribut :

01/03/23	Date d'intégration des objets dans la base initiale.
-----------------	--

- **DATE_AP_OLD**

Définition : Date de l'arrêté.

Type : Caractères (12) de la forme JJ/MM/AA

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur particulière de l'attribut :

Mi-juin 2023	Date non connue précisément au moment de l'intégration des objets dans la base initiale.
---------------------	--

2. DESCRIPTIF DE LIVRAISON

2.1 Présentation de ce chapitre

2.1.1 Ce que contient ce chapitre

Ce chapitre décrit la façon dont les données du produit DEBROUSSAILLEMENT Version 2.0 sont livrées : il précise la nomenclature et l'organisation des répertoires et des fichiers livrés.

Le terme DEBROUSSAILLEMENT fait référence au produit DEBROUSSAILLEMENT Version 2.0 et sera utilisé dans tout le reste de ce chapitre.

2.1.1 Ce que ne contient pas ce chapitre

Ce chapitre ne décrit pas le produit DEBROUSSAILLEMENT en termes de contenu, ce qui est traité dans le chapitre **1. DESCRIPTIF DE CONTENU** qui contient les informations suivantes :

- caractéristiques générales du produit ;
- critères de qualité.

Ce chapitre ne présente pas les évolutions du produit ni celles de la documentation (voir paragraphe **1.1.2 Ce que ne contient pas ce chapitre**).

Ce chapitre ne constitue pas non plus un manuel d'utilisation du produit DEBROUSSAILLEMENT.

2.2 Caractéristiques de la livraison

2.2.1 Contenu d'une livraison

Une livraison est constituée de :

- données vecteur (zonages informatifs) ;
- métadonnées textuelles (lorsqu'elles existent) ;

Le contenu d'une livraison est décrit en détail au paragraphe **2.4.Répertoires des données**.

2.2.2 Emprises de livraison

La livraison du produit DEBROUSSAILLEMENT se fait en seul fichier : France métropolitaine.

2.2.3 Format de livraison

Le produit est disponible au format **Shapefile**.

Au format Shapefile, **5** fichiers sont livrés avec pour extensions :

Extension	Description
.cpg	Encodage des caractères
.dbf	Sémantique des données
.prj	Projection des données
.shp	Géométrie des données
.shx	Index des géométries

2.2.4 Volumes des données

À titre indicatif, pour une livraison, les volumes approximatifs sont les suivants :

Territoire	Version complète	Version allégée
France métropolitaine	846 Mo	103 Mo

2.3 Téléchargement

Les données du produit DEBROUSSAILLEMENT ne sont livrées que par téléchargement, via le site [géoservices](#) de l'IGN, accessible en cliquant sur l'imagette ci-dessous :



Un fichier compressé (compression 7-Zip) est à télécharger directement sur la page du site.

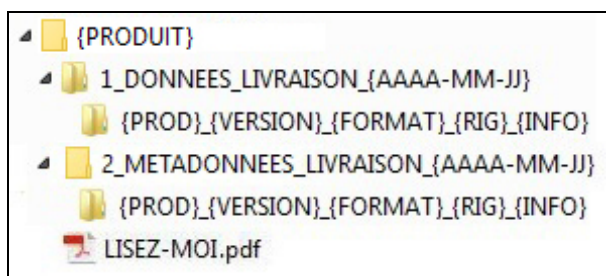
Une fois le fichier décompressé, l'utilisateur se retrouve avec un répertoire qui porte le même nom que celui du fichier 7-zip.

Ce répertoire contient l'arborescence générale décrite au paragraphe [2.4 Répertoire des données](#).

2.4 Répertoires des données

2.4.1 Arborescence générale

L'arborescence des répertoires de livraison est la suivante :



Les termes entre accolades sont des termes génériques variables décrits au paragraphe [2.4.3 Nomenclature](#).

2.4.2 Clefs MD5

Les fichiers **.md5** présents dans différents répertoires de l'arborescence, sont des signatures de fichiers qui permettent de contrôler l'intégrité de la livraison (après copie, téléchargement, etc.), par rapport aux fichiers initiaux.

2.4.3 Nomenclature

Pour les répertoires décrits au paragraphe [2.4 Répertoire {PRODUIT}](#), la nomenclature adoptée est la suivante :

- **PRODUIT** : Nom complet du produit sans espace : **DEBROUSSAILLEMENT**.
- **AAAA-MM-JJ** : Année, mois et jour de la production des données.
- **PROD** : Abréviation éventuelle du nom du produit : **DEBROUSSAILLEMENT**.
- **VERSION** : Version du produit.
Une version 2.0 est codée 2-0.

- **FORMAT** : Format de livraison des données :

FORMAT	SIG	Format
SHP	ArcGIS® QGIS	Shapefile

- **RIG** : Référence Interopérabilité Géodésique.

Ce code propre à l'IGN donne la projection de livraison. Le fichier **IGNF.xml** contient l'ensemble des codes. Pour plus d'informations, se reporter au paragraphe [2.5.3 Fichier LISEZ-MOI.pdf](#).

- **INFO** : Précise la zone géographique des données.

Les champs **RIG** et **INFO** sont codés de la manière suivante :

Code RIG	INFO	Territoire
LAMB93	FXX	France métropolitaine

2.5 Répertoire {PRODUIT}

2.5.1 1_DONNEES_LIVRAISON_{AAAA-MM-JJ}

Contenu : Ce dossier contient un répertoire de données, nommé de la façon suivante (voir paragraphe [2.4.3 Nomenclature](#)) :

{PROD}_{VERSION}_{FORMAT}_{RIG}_{INFO}

Le produit contient la classe d'objets suivante
(pour une meilleure lisibilité un seul fichier est indiqué, sans extension) :

DEBROUSSAILLEMENT(_light)

2.5.2 2_METADONNEES_LIVRAISON_{AAAA-MM-JJ}

Contenu : Ce dossier contient un répertoire de métadonnées qui porte le même nom que le répertoire de données auquel il est associé (voir paragraphe [2.5.1 1_DONNEES_LIVRAISON_{AAAA-MM-JJ}](#)).

Chaque répertoire contient les fichiers de métadonnées aux formats **.xml** et **.html** nommés :

IGNF_{PRODUIT}_{VERSION}_{FORMAT}_{RIG}_{INFO}

Se reporter au paragraphe [2.4.3 Nomenclature](#) pour la description des termes génériques variables.

En cas d'indisponibilité temporaire des métadonnées de lots de livraison et des métadonnées de lots ou de tuiles, un fichier **LISEZ_MOI.txt** en informe l'utilisateur.

2.5.3 Fichier **LISEZ-MOI.pdf**

Afin de comprendre comment utiliser les données IGN, plusieurs compléments sont disponibles en ligne, notamment sur l'espace professionnel de l'IGN. Le fichier **LISEZ-MOI.pdf** décrit l'ensemble de ces documents facilitant ainsi la prise en main des données.

ANNEXE – DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR LES OLD

Départements	Données DDT(M)	Données IGN
04	X	
05	X	
06	X (alt. < 1500 m)	
07		X
09	X	
11	Données temporaires : tout le département est affiché comme concerné par les OLD	
12	X	
13	X	
16	X	
17		X
19		X
2A	X	
2B	X	
24	X	
26		X
27	Données temporaires : totalité des surfaces des communes concernées par les OLD	
30	X	
31	X	
33	X	
34	X	
35		X
37	X	
38	X	
39	Données temporaires : totalité des surfaces des communes concernées par les OLD	
40	X	
42	X	
46		X
47	X	
48		X
56	Données temporaires établies sur les données IGN	
64	X	
65	X	
66	X	
72		X
73	Données temporaires : totalité des surfaces des communes concernées par les OLD	
77	Données temporaires : totalité des surfaces des communes concernées par les OLD	
78	Données temporaires : totalité des surfaces des communes concernées par les OLD	
79	Données temporaires établies sur les données IGN	
81	X	
82		X
83	X	
84	X	
86	X	
91	Données temporaires : totalité des surfaces des communes concernées par les OLD	
95	Données temporaires : totalité des surfaces des communes concernées par les OLD	